



Le Parc des Jalles

Créer ensemble un parc naturel
et agricole métropolitain

Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc,
Martignas-sur-Jalle, Parempuyre, Saint-Aubin de Médoc, Saint-Médard-en-Jalles

[participation.bordeaux-metropole.fr/
parc-des-jalles](http://participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles)



BORDEAUX
MÉTROPOLE

Le territoire ciblé pour le projet du Parc des Jalles s'étend sur une surface de près de **6 000 hectares d'espaces naturels et agricoles en continu**, sur 10 communes du nord-ouest de la Métropole. On y rencontre une grande diversité de paysages abritant des **sites écologiques remarquables et une biodiversité rare**. Celle-ci est soit préservée au sein de périmètres de protection (Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges, Natura 2000, PEANP), soit repérée par les nombreux inventaires d'espèces. Le **Parc des Jalles est l'un des deux secteurs agricoles majeurs de la Métropole**. 83 exploitations y ont leur siège, ce qui montre la densité du tissu agricole, et sa diversité puisque l'on retrouve du maraîchage, de l'élevage, de l'horticulture, des exploitations céréalières, de l'élevage, des vignes et de la sylviculture.

POURQUOI UN PARC DES JALLES?

L'objectif est simple : renforcer et valoriser les espaces naturels et agricoles afin de garantir à ce territoire une identité propre, une cohérence globale, et organiser un accès du public de façon consensuelle et canalisée. Cette identité sera renforcée, par exemple, grâce à des aménagements ponctuels, de la signalétique, des aménagements paysagers, de la restauration écologique, des actions événementielles ou de communication.

CRÉER ENSEMBLE UN PARC NATUREL ET AGRICOLE MÉTROPOLITAIN

Bordeaux Métropole et les 10 communes ouvrent une large concertation pour inviter le public à contribuer à la création du Parc. D'avril à juillet 2019, cette démarche volontaire permettra de mettre en évidence le portrait actuel du territoire, de s'entendre sur un pacte territorial qui fixera des objectifs communs, et enfin de définir un plan d'actions.

Le projet ainsi élaboré fera l'objet d'autres étapes de concertations réglementaires.

6 000 hectares
10 communes



Projet de périmètre
du Parc des Jalles

83
exploitations
agricoles

LA FOIRE AUX QUESTIONS DU PARC DES JALLES

Quels sont les objectifs du Parc ?

Le Parc a pour objectifs de protéger et valoriser les espaces naturels et agricoles du nord de la Métropole.

Comment le périmètre a-t-il été défini ?

Le périmètre a été proposé par les collectivités. Il peut encore évoluer.

Qu'est-ce qu'une OAIM (Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain) ?

L'OAIM est la procédure utilisée par Bordeaux Métropole pour créer le Parc. Elle permet d'affirmer l'importance de ce territoire pour toute la métropole et elle a vocation à instaurer une gouvernance et des moyens financiers métropolitains au service du territoire naturel et agricole, des habitants et usagers.

Pourquoi une concertation pour la création du Parc ?

Pour associer, dès le départ, l'ensemble des habitants, propriétaires fonciers, exploitants agricoles, professionnels, associations et usagers à l'élaboration du Parc.

Je suis propriétaire dans le Parc, qu'est-ce que cela implique ?

Le périmètre n'aura pas d'impact sur la valeur ou la destination de mon foncier. Il n'impose pas de contrainte juridique ou réglementaire supplémentaire à celles existantes (PLU, PEANP, PPRI...). En revanche, le parc peut être un levier pour valoriser mon patrimoine ou mon activité. Aucun terrain ne sera ouvert au public sans accord du propriétaire.

Quelle est la différence entre le Parc des Jalles et le PEANP ?

Le périmètre du PEANP est un périmètre réglementaire qui sanctuarise des zones naturelles et agricoles à long terme. Il a donc un impact sur le foncier des propriétaires. Le Parc des Jalles n'est pas réglementaire, il n'a pas vocation à impacter les propriétaires mais peut être un levier de valorisation.

Le nom est-il définitif ?

Pas du tout, les propositions seront recueillies tout au long de la concertation.

L'ouverture du Parc au public ne va-t-elle pas mettre en danger la biodiversité ou gêner l'activité agricole ?

Le projet n'est pas d'ouvrir tout le périmètre du Parc aux promeneurs métropolitains, mais bien d'identifier, grâce à la concertation, les lieux qui pourraient être ouverts au public et ceux qui doivent rester inaccessibles.

Le Parc ne va-t-il pas favoriser la pression urbaine et ouvrir des secteurs à l'urbanisation ?

Le Parc n'aura aucun impact sur l'ouverture à l'urbanisation. C'est le domaine du PLU.

Quand le parc va-t-il être créé ?

Le projet nécessite de nombreuses étapes : études environnementales, concertation, avis des services de l'État, enquête publique. La création pourrait avoir lieu fin 2020.

D'autres questions ?

Retrouvez les prochaines dates de concertation au dos de ce document ou exprimez-vous sur participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PEANP : Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels et Périurbains

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

LES RENDEZ-VOUS

PARTAGER LE PORTRAIT DU TERRITOIRE

> Grande Journée / RDV #1

La Vacherie à Blanquefort

JEUDI 4 AVRIL 2019 ●●

en présence des élus communaux, des professionnels, institutions et associations du territoire puis du grand public de 14h à 20h

> Stand au Festival de la nature

Parc de Majolan à Blanquefort

SAMEDI 11 MAI 2019 ●

ouvert à tous de 13h à 18h

SE DONNER DES OBJECTIFS ET CO-CONSTRUIRE UN PROJET TERRITORIAL

> Grande Journée / RDV #2

Espace Villepreux à Saint-Aubin de Médoc

MARDI 14 MAI 2019 ●●

réservé aux professionnels, institutions et associations du territoire de 14h à 17h
réunion et stand ouverts à tous de 18h à 20h

> Stand pendant le Raid des maraîchers

Place de la mairie à Eysines

SAMEDI 8 JUIN 2019 ●

ouvert à tous de 11h à 15h

DÉFINIR ENSEMBLE UN PROGRAMME D'ACTIONS

> Grande Journée / RDV #3

Salle du Grand Darnal à Bruges

MARDI 25 JUIN 2019 ●

réservé aux professionnels, institutions et associations du territoire de 14h à 17h

Programme sous réserve de modifications

● Événement réservé au grand public

● Événement réservé aux professionnels

> Pour s'informer et contribuer :
participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles

> Pour répondre au questionnaire en ligne et le partager :
bxmet.ro/parcdesjalles